

académie
Amiens

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Beauvais, le 05 Mars 2018.

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale de l'Oise

à

Direction départementale des territoires
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme
et de l'Énergie
40, rue Jean Racine
BP 317
60021 BEAUVAIS cedex

A l'attention de Madame HALLAERT Estelle

Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de
l'Oise

**Objet : Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Communauté de
communes des Sablons**

Ref : Votre courrier en date du 21 décembre 2017

Division de l'Organisation
Scolaire
Bureau de l'enseignement
du 1^{er} degré

Dossier suivi par :
Carole THIROUX

Ref. : N° 346-2017-2018

Tél. : 03.44.06.45.32
Fax : 03.44.48.67.25
Mél : ce.dosip60-div@ac-
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de
révision du Schéma de Cohérence Territoriale prescrit le 16 novembre 2017 pour les
21 communes de la communauté de communes des Sablons.

Après avoir pris l'attache des inspecteurs des différentes circonscriptions
concernées, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune
observation particulière à formuler sur ce projet.



Jacky CRÉPIN